

LE ^{NOUVEAU} BULLETIN

Edition Janvier 2020



Mairie	Espace culturel, l'Arche de Norrent					
	Temps scolaire			Vacances scolaires		
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h, Samedi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires) Agence postale Tous les jours de 9h à 12h.	Lundi	Fermé	16h à 18h	Fermé	14h à 18h	
	Mardi		16h à 18h		14h à 18h	
	Mercredi	10h à 12h	14h à 19h	10h à 12h	14h à 19h	
	Jeudi	Fermé	16h à 18h	Fermé	Fermé	
	Vendredi		16h à 18h		14h à 18h	
	Samedi	10h à 12h	Fermé		Fermé	

NUMEROS D'URGENCE

ERDF: 0 811 010 212

GRT GAZ: 0 800 307 724

SUEZ EAU: 0 977 401 902

POMPIERS: 18



Meilleurs Vœux
2020



VŒUX DU MAIRE 2020

Monsieur Bertrand COCQ Maire, le Conseil Municipal, les membres du CCAS et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les Vœux du Maire se dérouleront le **Samedi 18 Janvier à 18h00 à la Salle Polyvalente.**

Ouverture des portes à 17h30.

COLLECTE DES DECHETS

Dates de collecte des déchets recyclables :

Lundi 6 Janvier, Lundi 20 Janvier, Lundi 3 Février, Lundi 17 Février.

Il n'y aura pas de ramassage des déchets ménagers le Mercredi 1er Janvier. La tournée est reportée au Samedi 4 Janvier aux horaires habituels.

FERMETURE MAIRIE

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée à partir de 12h00 le Mardi 31 Décembre. Merci de votre compréhension.

INSEE

L'INSEE réalisera une enquête sur l'emploi, le chômage, l'inactivité jusqu' au **11 Janvier.**

Encore plus d'infos sur: www.norrent-fontes.fr



REPERTOIRE ELECTORAL

Si vous avez constaté une erreur sur votre carte électorale concernant vos noms ou prénoms, vous pouvez en demander la correction. Pour cela, rendez-vous sur le site. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454> ou formulez votre demande auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, sécurité sociale, mutuelle, etc..). Vous devrez vous munir lors de votre demande de •votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), numéro de sécurité sociale figurant sur votre carte •Une copie de votre acte de naissance (à demander auprès de votre commune de naissance) Vous pouvez également effectuer la demande par courrier à l'adresse Insee Pays de la Loire, Pôle RFD, 105 rue des Français Libres, 44274 NANTES CEDEX 2.

LISTES ELECTORALES

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Conditions: Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français, jouir de ses droits civiques et politiques.

Vous pouvez vous inscrire en Mairie afin de pouvoir participer aux élections municipales qui se dérouleront le **Dimanche 15 Mars et le Dimanche 22 Mars.**

Pièces à fournir: Pièce d'identité Justificatif de domicile

La demande d'inscription doit être faite au plus tard le Vendredi 7 février 2020.

FIBRE

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire communal est en phase de finalisation.

Si vous souhaitez déjà savoir si votre logement est éligible, et connaître les opérateurs agréés, vous pouvez vous rendre sur le site suivant : www.capfibre.fr, rubrique « Particuliers-Tester mon éligibilité ».

BAL COUNTRY

L'Association Les Ch'tits Coutry de Norrent-Fontes vous propose un Bal Country le **Samedi 11 Janvier à la Salle Polyvalente** de 19h 00 à 1h00.

Tarif: 4€

Ambiance conviviale, bonne humeur en toute simplicité ... avec des danses à la demande.

Inscription: 06.16.03.31.75 / 06.29.68.35.22

leschtiscountrydenorrentfontes@gmail.com

Encore plus d'infos sur: www.norrent-fontes.fr

ESPACE CULTUREL

Inscription et prêt gratuit de Livres, CD DVD Jeux de société et Jeux vidéo en consultation sur place.

Horaires Espace Culturel

L'Espace Culturel sera exceptionnellement ouvert le Jeudi 2 Janvier de 14h00 à 16h30.

L'Espace Culturel sera fermé le Lundi 30 Décembre, le Mardi 31 Décembre et le Lundi 20 Janvier.

Merci de votre compréhension.

Tohu-Bohu

Le prochain Tohu-Bohu se déroulera le **Mardi 28 Janvier à partir de 14h30.**

Venez discuter de vos livres, CD, DVD, articles et spectacles préférés autour de petites convivialités.

THEÂTRE

Théâtre, Louis BOURDIN n'est plus ! Spectacle proposé par la troupe des Face et Cie en partenariat avec le comité des fêtes le samedi 8 février à 19h30. Suicide ? Meurtre ? Que se passe t'il au sein de cette famille bourgeoise ? Mystère ! C'est sans compter sur le flair infallible et la perspicacité du bel inspecteur Leurent.

Première partie composée de sketches humoristiques.

Tarif 6€, gratuit pour les moins de 12 ans

Ouverture des portes à 18h30, buvette, petite restauration et pâtisserie

BROCANTE EN SALLE

Le Comité des Fêtes organise sa quatrième brocante en salle, réservée aux particuliers, le **Dimanche 9 Février de 7H30 à 15H**, salle polyvalente. Emplacements avec table, 4€ les 2 mètres.

Afin de satisfaire le plus grand nombre, Deux emplacements maximum par foyer.

Ouverture des portes à 7h, en cas d'absence, à partir de 8h15 les emplacements réservés seront réattribués.

Aucun thème n'est retenu, les membres du comité et les exposants veilleront à ce que les objets proposés à la vente, soient en adéquation avec les lieux, en termes de qualité, propreté, sécurité et encombrement.

Inscriptions au 06 12 38 74 93

Bulletin d'inscription disponible sur le site internet de la commune: www.norrent-fontes.fr dans la rubrique consacrée à la brocante en salle.

Dépôt des bulletins d'inscription possible à la boutique Clin d'œil, rte nationale ou au 84 Bis Route Nationale chez Madame Bouton.

PIMMS (Point Information Médiation Multiservices)

Il n'y aura pas de PIMMS au mois de Janvier 2020.

Le prochain PIMMS aura lieu le **Mercredi 5 Février de 13h30 à 16h00** devant l'Espace Culturel.

Une équipe de médiateurs vous accompagne dans vos démarches du quotidien (factures d'énergie, aide aux dossiers CAF, CPAM, Pôle emploi, retraite). Accueil gratuit et sans rendez-vous.

DECLARATION DE NAISSANCE AVEC LE COMPTE AMELI

Aujourd'hui, il est possible de déclarer la naissance de son enfant directement en ligne via son compte ameli. 7 jours après avoir fait la déclaration en Mairie, les parents peuvent déclarer en ligne la naissance de leur enfant à la CPAM de l'Artois. Pour être couvert rapidement, il est conseillé de faire cette démarche le plus vite possible après la naissance.

Démarche à suivre

7 jours après la déclaration de votre enfant en mairie, connectez-vous à votre compte ameli, rubrique « Mes démarches », service « Naissance de mon enfant » et laissez-vous guider.

A noter: cette déclaration auprès de la CPAM de l'Artois doit être faite dans les six mois maximum après la naissance de votre enfant né en France.

Pour la prise en charge de votre enfant, mettez à jour votre carte vitale et/ou celle de votre conjoint à l'accueil de la CPAM ou en pharmacie.

Une fois votre enfant enregistré sur votre dossier, vous pourrez le rattacher sur la carte vitale de l'autre parent, rubrique « Mes démarches », service « Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent ». Cela facilite l'accès aux soins et permet au parent qui emmène l'enfant en consultation d'utiliser sa propre carte Vitale.

Pour garder en mémoire toutes les informations de santé de votre bébé, pensez à lui ouvrir son Dossier Médical Partagé sur www.dmp.fr.

ALLOBUS F

Tadao proposera un service de transport à la demande à partir du 6 Janvier 2020 vers Isbergues et Lillers. Ce service souple exploité en minibus sera composé de 6 allers et 6 retours par jour, du lundi au samedi toute l'année. Tous les titres de transport Tadao seront acceptés à bord des véhicules.

Les utilisateurs de l'Allobus F devront réserver leur déplacement sur le site www.tadao.fr ou appeler le 0 800 800 964 au minimum deux heures avant leur départ. Leur prise en charge se fera aux arrêts « Briqueterie » (Rendez-vous Fermier), « Eglise » (En face du Tom Tip) et « Fontes » (Salle Polyvalente).

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

La commune poursuit ses efforts de fleurissement du village.

La commune a obtenu ainsi un « Bouquet de Bronze avec les félicitations du Jury » dans le cadre du Label National de la qualité de vie « Villes et Villages Fleuris » catégorie communes de 1001 à 5000 habitants.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITE DE VIE

Diplôme décerné à la commune de :

NORRENT-FONTES

Catégorie : communes de 1 001 à 5 000 habitants

Bouquet de Bronze
avec les félicitations du jury

Fait à Saint-Martin-lez-Tatinghem

Le : 28 novembre 2019

Sophie WAROT-LEMAIRE
Présidente de Pas-de-Calais Tourisme
Conseillère Départementale du Canton de Saint-Omer

Jean-Claude LEROY
Président du Département

PAS DE CALAIS
TOURISME
Le Département

ALLOBUS F



AU DÉPART DE :

BLESSY* WITTERNESSE* ESTRÉE-BLANCHE* LIETTRES* LIGNY-LES-AIRE* AUCHY-AU-BOIS*
 WESTREHEM* RELY* ECQUEDECQUES* NORRENT-FONTES* MAZINGHEM* LAMBRES-LEZ-AIRES*
 HAM EN ARTOIS* AMES* AMETTES* FERFAY* BURBURE* LIÈRES* LINGHEM* ROMBLY*
 GUARBECCQUE* QUERNES* BOURECQ* ALLOUAGNE* LESPESESSE* ST HILAIRE-COTTES*

Horaires valables à partir du 6 janvier 2020 du lundi au samedi

ARRIVÉES GARANTIES À ISBERGUES	ISBERGUES - Eglise	7:25	8:55	9:25	12:25	14:55	16:25
	ISBERGUES - La Poste	7:30	9:00	9:30	12:30	15:00	16:30
	ISBERGUES - Molinghem Gare	7:35	9:05	9:35	12:35	15:05	16:35
ARRIVÉES GARANTIES À LILLERS	LILLERS - Gare	7:40	9:10	9:40	12:40	15:15	16:40

Horaires valables à partir du 6 janvier 2020 du lundi au samedi

DEPARTS GARANTIS À ISBERGUES	ISBERGUES - Molinghem Gare	11:00	12:55	14:25	17:00	17:55	18:55
	ISBERGUES - La Poste	11:05	13:00	14:30	17:05	18:00	19:00
	ISBERGUES - Eglise	11:10	13:05	14:35	17:10	18:05	19:05
DEPARTS GARANTIS À LILLERS	LILLERS - Gare	11:00	12:45	14:20	16:55	17:45	18:50



ARRIVÉE À :

BLESSY* WITTERNESSE* ESTRÉE-BLANCHE* LIETTRES* LIGNY-LES-AIRE* AUCHY-AU-BOIS*
 WESTREHEM* RELY* ECQUEDECQUES* NORRENT-FONTES* MAZINGHEM* LAMBRES-LEZ-AIRES*
 HAM EN ARTOIS* AMES* AMETTES* FERFAY* BURBURE* LIÈRES* LINGHEM* ROMBLY*
 GUARBECCQUE* QUERNES* BOURECQ* ALLOUAGNE* LESPESESSE* ST HILAIRE-COTTES*

* - POSSIBILITÉ DE DÉPART / D'ARRIVÉE SUR TOUS LES ARRÊTS DE LA COMMUNE (VOIR PLAN)

Les horaires sont donnés pour des conditions normales de circulation.
 Horaires et itinéraires sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.
 Pensez à les vérifier régulièrement aux arrêts et sur tadao.fr

Artois Gohelle
 Transdev



RECETTES

Pot au Rhum

Ingrédients (25 personnes): 75 cl de nectar de goyave CARAÏBOS, 75 cl de nectar de mangue CARAÏBOS, 75 cl de nectar planteur des îles CARAÏBOS, 70 cl de rhum blanc 50° ou 55° DILLON, 33 cl de sirop de canne roux DILLON, 25 cl de rhum ambré, Le jus de 4 citrons, des fruits frais coupés (orange, banane, ananas, kiwis..)

Préparation

Mettre le tout dans un grand saladier et réserver au frais

Noix de Saint Jacques au Champagne

Ingrédients: 16 noix de Saint Jacques, 2 carottes moyennes, 250 g de champignons de Paris, 37 cl de Champagne, 20 cl de crème fraîche épaisse, 1 jaune d'œuf, Sel et poivre du moulin

Préparation

Emincer finement les champignons, éplucher les carottes et les râper assez gros (ou les tailler en fine julienne).

Dans une sauteuse, faire revenir les champignons et les carottes dans un peu de beurre jusqu'à ce que les légumes soient tendres.

Ajouter le Champagne, saler et laisser mijoter jusqu'à ce que le jus soit réduit de moitié.

Egoutter les légumes, récupérer le jus de cuisson, conserver les légumes au chaud.

Fouetter la crème avec le jaune d'œuf.

Ajouter la crème battue dans le Champagne réduit en fouettant, hors du feu.

Faire réchauffer à feu doux.

En parallèle, dans une poêle, passer un peu d'huile avec un sopalin, bien faire chauffer. Saisir les Saint Jacques 2 mn sur chaque face, puis les assaisonner.

Servir un lit de légumes, les Saint Jacques par-dessus puis la sauce, saler et poivrer.

Servir immédiatement.

La bûche en 15 minutes chrono !

Ingrédients : 300 g de beurre, 600 g de chocolat noir, 1/2 cuil. à café de café soluble dilué, 2 œufs, 100 g de sucre glace, 200 g de spéculoos, Cacao amer

Préparation

1 Faites fondre le chocolat avec le beurre découpés en morceaux.

2 Mélangez à la spatule, jusqu'à obtenir une crème lisse.

3 Fouettez le sucre glace et les œufs.

4 Hors du feu ajoutez le sucre glace et les œufs mélangés à la préparation chocolat beurre.

5 Ajoutez la demi-cuillère à café soluble dilué et bien mélangez.

6 Concassez les spéculoos et ajoutez-les dans la préparation, mélangez.

7 Versez dans un moule tapissé de papier cuisson.

8 Réservez au frais pendant minimum 4 h.

9 Démoulez la terrine sur un plat de service.

10 Saupoudrez de cacao en poudre, décorez d'un Père Noël.

Norrent-Fontes, l'« Histoire », la petite histoire, des histoires ... (Suite)

Continuons l'exploration de notre village, en nous transportant, rue Jules Ferry au niveau de l'actuelle agence bancaire. Sur la gauche s'étire un alignement de maisons mitoyennes à un étage, érigées au début de la seconde partie du XXe siècle. A la même époque Mme Chatelain Boulet tenait au N°14 la permanence de la Caisse d'Épargne.

En 1962 M & Mme Hochart Coulon acquièrent le N°18 et créent le magasin Nel-Fleur sur la partie droite de l'habitation (jusqu'à la délocalisation en 1977 route nationale).



Rue Jules Ferry avant la construction du lotissement

A l'angle de la rue de l'église, le presbytère s'élève avec ses bâtiments sur un grand terrain. L'entrée autrefois flanquée de gros marronniers qui précédaient la lourde grille, s'ouvre sur une cour carrée. Au rez-de-chaussée les constructions sont appareillées en « rouge barre ». Sur la façade centrale quatre fers de chainage indiquent la date de 1736. Nous pouvons ainsi imaginer l'aspect primaire du presbytère en abaissant la toiture à celles des bâtiments latéraux.

C'est en 1863 que la partie centrale fût rehaussée d'un étage. Sur le côté gauche de la façade se trouve l'ancienne écurie qui devint par la suite garage. S'en suivait le fournil, aujourd'hui local du secours catholique. L'on peut encore observer de nos jours sur le mur extérieur côté rue, l'emplacement du four à pain.

L'aile droite se compose quant à elle d'une salle de séjour sous laquelle se trouve la cave voûtée en pierre blanche, la cuisine et un vaste cellier. La partie centrale se compose du bureau du prêtre, dont les murs sont ornés de boiseries intéressantes. La vaste salle à manger est éclairée de hautes fenêtres donnant sur le jardin. Le couloir sépare la partie privative et donne l'accès à deux salles qui servirent de salle de catéchisme. A l'étage les chambres et greniers complètent le logement. Si aujourd'hui le presbytère nous apparaît facilement accessible, il était autrefois délimité cote rue J. Ferry, par un long mûr et rue de l'église par une haie d'aubépines et tilleuls. Le jardin avait trois vocations principales, à savoir nourrir, soigner et décorer. Si curés et vicaires s'employaient à le cultiver et l'entretenir, ils étaient soutenus par quelques villageois bienveillants.

Le prêtre n'en demeurant pas moins l'organisateur principal.

L'on y trouvait une grande parcelle consacrée au potager, nécessaire aux besoins alimentaires du presbytère, (légumes et plantes potagères, tomates, choux, salades, des aubergines, de la rhubarbe, des oignons...). Une partie consacrée aux aromatiques (thym, romarin, menthe, basilic, sarriette, estragon, marjolaine, origan, mélisse, fenouil, persil et autre coriandre) y étaient à l'honneur. Dans la partie des simples, réservée aux plantes qui soignent les maux les plus courants, seront privilégiées comme la Camomille romaine pour les maux de ventre, l'Echinacée qui est un stimulateur des défenses immunitaires, la lavande contre les insomnies, les attaques parasitaires et l'asthme, le thym puissant antiseptique, sans oublier l'indispensable sauge officinale, considérée longtemps comme une panacée tant ses rayons d'action sont larges. A l'abri du mur au fond du jardin, les fruitiers étaient à l'honneur avec des poiriers palissés, et surtout des petits fruits rouges comme les groseilliers, framboisiers et cassissiers. Outre le buis, les arbres présents étaient essentiellement des arbres fruitiers, voire des arbustes fleuris, dont les rameaux constituent d'ailleurs de splendides bouquets. L'église ayant besoin d'une touche de douceur, une autre partie était consacrée à la culture de grandes fleurs dédiées à la décoration de l'autel. Certaines de leurs noms ont de fortes connotations religieuses : les lys de la madone, la monnaie du pape, les cœurs de Marie, le gant de notre dame, ou encore l'œil de Dieu !

De nos jours, clôtures et haies ont disparues pour faire place à de vastes espaces verts engazonnés arborés et fleuris. Quelques vieux fruitiers subsistent et veillent sur la nouvelle vocation du jardin, « celle de l'échange et du partage ».

[Bruno.decrock1@orange.fr](mailto: Bruno.decrock1@orange.fr)

Bruno DECROCK, Greeter Lys Romane